Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260402-DELCNE2026022-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 2 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, DE LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, LE BORGNE Isabelle, JOUAULT Pascal, BELLIER Christian, HASLÉ Christelle, GÉRARD Patrick, DE LA BOUÈRE Valérie, AUPIED Isabelle, MICHAUD Sébastien, SURY Matthieu, GENDRY Carine, POTEVIN Pauline, PARAGE Virginie, COUDRAY Damien, BILLON Alexandre.

Absent(e)s excusé(e)s : BELLIER Sakina.

Absent(e)s : /.

BELLIER Sakina donne pouvoir à LE BORGNE Isabelle.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 18
Nombre de pouvoirs : 1
Date de Convocation : 27 mars 2026.

Madame LE BORGNE Isabelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2026.022 – Désignation d'un(e) référent(e) à la CTG Nord-Est

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un accord-cadre politique signé entre la Caf et les collectivités territoriales ou les intercommunalités. Elle a pour objectif d'associer l'ensemble des partenaires locaux à la définition du projet social de territoire et à l'organisation de l'offre de service aux familles.

Lors de la précédente mandature, Vitré Communauté a décidé, en accord avec la CAF, de découper le territoire en plusieurs secteurs :

- Bassin de vie Nord-Ouest
- Bassin de vie Nord-Est
- Bassin de vie Ouest
- Bassin de vie Sud
- Bassin de vie Centre
- Vitré Communauté.

Le Bassin de vie Nord-Est regroupe les communes de Balazé, Châtillon-en-Vendelais, Saint-M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle-Erbrée, Erbrée, Mondevert, Montautour, Montreuil-des-Landes.

Il est proposé de désigner un(e) référent(e) étant précisé que la commune d'Erbrée est en charge du pilotage de la CTG du secteur Nord-Est.

…/…

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260402-DELCNE2026022-DE

…/…

En outre, le maire est membre titulaire du COPIL Vitré Communauté. Il est possible de désigner également un(e) élu(e) référent(e) CTG.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Désigne** Isabelle LE BORGNE.

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,